

Cadre des certifications de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie- Bruxelles : prochaines étapes décrétales

*Salvatore ANZALONE
Conseiller auprès du cabinet du Ministre
de l'Enseignement Supérieur*

1. Contexte européen
2. Situation en Fédération Wallonie-Bruxelles
3. Vers un (nouveau) Cadre des Certifications de l'Enseignement supérieur (CCES) en FWB...
4. Quelles suites?

1. Contexte européen

• Processus de Bologne:

- Cadre général des qualifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur (Cadre « Bologne » - 2005);

- Descripteurs génériques pour chacun des trois cycles (Descripteurs de Dublin: Bachelier – Master - Doctorat);

- Formulation des descripteurs = Acquis de l'apprentissage (Learning Outcomes);

	Outcomes	ECTS Credits
First cycle qualification	<p>Qualifications that signify completion of the first cycle are awarded to students who:</p> <ul style="list-style-type: none"> • have demonstrated knowledge and understanding in a field of study that builds upon their general secondary education, and is typically at a level that, whilst supported by advanced textbooks, includes some aspects that will be informed by knowledge of the forefront of their field of study; • can apply their knowledge and understanding in a manner that indicates a professional approach to their work or vocation, and have competences typically demonstrated through devising and sustaining arguments and solving problems within their field of study; • have the ability to gather and interpret relevant data (usually within their field of study) to inform judgments that include reflection on relevant social, scientific or ethical issues; • can communicate information, ideas, problems and solutions to both specialist and non-specialist audiences; • have developed those learning skills that are necessary for them to continue to undertake further study with a high degree of autonomy. 	Typically include 180-240 ECTS credits

Version française des « Dublin Descriptors »

traduit par la CRUS

(basée sur la version anglaise du 23 mars 2004)

Le grade de bachelor est décerné aux étudiant-e-s qui :

ont acquis des connaissances et un niveau de compétences dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation du degré secondaire II. Ce domaine d'études se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques et qui est informé par la recherche dans ce domaine ;

sont capables d'utiliser de façon professionnelle leurs connaissances et compétences dans le cadre d'un emploi ou d'une autre activité et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des arguments et des solutions à des problématiques ;

sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des opinions qui intègrent une réflexion sur des problématiques sociales, scientifiques ou éthiques ;

sont capables de communiquer à des spécialistes comme à des profanes des informations, des idées, des problèmes et solutions ;

ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre des études avec un fort degré d'autonomie.

1. Contexte européen

• Stratégie de Lisbonne:

- Cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC – 2008);
- 8 niveaux de référence;
- Secteur de l'enseignement (dont l'ESUP – niveaux 6 à 8) et secteur de la formation;
- Construction du Cadre francophone des certifications en cours (RW, FWB et COCOF)...;
- Référencement du CFC au CEC pour 2012;




**LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS
POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT
AU LONG DE LA VIE**

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture



LE CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

DESCRIPTEURS DÉFINISSANT LES NIVEAUX DU CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS (CEC)

	SAVOIRS	APTITUDES	COMPÉTENCES
Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quelle est la qualité de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.	Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, matériels, outils et d'instruments).	Le CEC fait référence aux compétences en ce qui concerne la prise de responsabilités et d'autonomie.
NIVEAU 6**	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6 : savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études nécessitant une compréhension critique de théories et de principes	aptitudes avancées, faisant preuve de créativité et de prise de décision, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	mener des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études responsables ; prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif
NIVEAU 7***	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7 : savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche ; conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de connaissance et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	intégrer et transférer dans des contextes professionnels ou d'études complexes les approches stratégiques nouvelles ; prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles en vue pour améliorer la performance stratégique des équipes
NIVEAU 8****	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8 : savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'innovation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles	créer un réseau innovant et pertinent, d'innovation, d'investissement, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études ; y compris en matière de recherche

2. Situation en FWB

- Décret du 9 mai 2008⁽¹⁾:

- Cadre des certifications de l'Enseignement supérieur en FWB (repris en Annexe III du décret du 31 mars 2004);

- Correspondance entre les 2 cadres:

- BA = niveau 6;
- MA = niveau 7;
- DO = niveau 8;

(1) Décret renforçant la cohérence de l'enseignement supérieur et œuvrant à la simplification administrative dans l'enseignement supérieur universitaire et hors universités

Cadre de Certifications de l'enseignement supérieur : niveaux, descripteurs et grades reconnus en Communauté française				
Niveau	Savoirs	Aptitudes	Compétences	Grades
Niveau 6	Savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études recouvrant une compréhension critique de théories et de principes	Aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles • Prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bachelier de transition ▪ Bachelier professionnalisant ▪ Diplôme de spécialisation
Niveau 7	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche ▪ Conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines 	Aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles • Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Master – 60 crédits ▪ Master – 120 crédits ▪ Agrégé de l'enseignement secondaire supérieur ▪ Master complémentaire
Niveau 8	Savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	Aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles	Démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certificat de formation à la recherche ▪ Docteur

2. Situation en FWB

- **Décret du 9 mai 2008:**
 - MAIS...
 - Descripteurs = CEC ! -> confusion...;
 - Absence des modalités de mise en œuvre et d'opérationnalisation d'une approche par acquis d'apprentissage dans l'enseignement supérieur (et pourtant différents travaux en cours dans les Institutions...);

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

- GT (DGENORS – CIUF – CGHE – CSESA);
- de mars à novembre 2011;
- -> révision des textes décrets:
 - descripteurs par cycle;
 - mesures d'opérationnalisation de l'approche par acquis d'apprentissage;

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

• Descripteurs de Dublin (CRUS):

Le grade de **bachelor** est décerné aux étudiant-e-s qui :

ont acquis des connaissances et un niveau de compétences dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation du degré secondaire II. Ce domaine d'études se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques et qui est informé par la recherche dans ce domaine ;

• (nouveau) CCES:

Bachelier

Le grade de bachelier est décerné aux étudiants qui :

- ont acquis des connaissances approfondies et des compétences dans un domaine de travail ou d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation de niveau d'enseignement secondaire supérieur. Ce domaine se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques ou des productions artistiques ainsi que sur des savoirs issus de la recherche et de l'expérience ;

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

Bachelier

Le grade de bachelier est décerné aux étudiants qui :

- ont acquis des connaissances approfondies et des compétences dans un domaine de travail ou d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation de niveau d'enseignement secondaire supérieur. Ce domaine se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des publications scientifiques ou des productions artistiques ainsi que sur des savoirs issus de la recherche et de l'expérience ;
- sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences dans le cadre d'une activité socio-professionnelle ou de la poursuite d'études et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des raisonnements, des argumentations et des solutions à des problématiques ;
- sont capables de collecter, d'analyser et d'interpréter, de façon pertinente, des données – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques qui intègrent une réflexion sur des questions sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques ;
- sont capables de communiquer, de façon claire et structurée, à des publics avertis ou non, des informations, des idées, des problèmes et des solutions, selon les standards de communication spécifiques au contexte ;
- ont développé les stratégies d'apprentissage qui sont nécessaires pour poursuivre leur formation avec un fort degré d'autonomie.

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

Master

Le grade de master est décerné aux étudiants qui :

- ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création ;
- sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études ;
- sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques ;
- sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents ;
- ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes.

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

Doctorat

Le grade de docteur est décerné aux étudiants qui :

- ont développé de nouvelles connaissances à la frontière la plus avancée d'un domaine d'études et de recherche, ou à l'interface de plusieurs domaines, et ont démontré la maîtrise des compétences et des méthodes de recherche ;
- ont démontré la capacité de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'adapter un processus complet de recherche scientifique ou artistique dans le respect de l'intégrité requise ;
- ont contribué, par une recherche originale, à repousser les limites du savoir ou du champ de l'art, en développant des travaux significatifs, dont certains méritent une publication ou une diffusion nationale ou internationale selon les standards usuels ;
- sont capables d'intégrer des connaissances pour analyser, évaluer et synthétiser de manière critique des propositions scientifiques ou artistiques nouvelles, complexes et très hautement spécialisées dans leur domaine, ou à l'interface de plusieurs domaines ;
- sont capables de communiquer, en engageant un dialogue critique, sur leur domaine d'expertise avec leurs pairs, la communauté scientifique ou artistique au sens large, ou avec des publics avertis ou non ;
- sont capables, dans le cadre de leur environnement académique ou socio-professionnel, de contribuer activement aux progrès sociétaux, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques dans une société du savoir et du sensible.

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

Commentaire :

Le premier cycle, conduisant à l'obtention du grade académique de bachelier, peut être organisé :

- soit en un seul cycle professionnalisant poursuivant une finalité professionnelle ou artistique de haute qualification. Dans ce cas, la théorie et la pratique, les stages en milieu professionnel ou en laboratoire sont intimement associés sur le plan pédagogique.
- soit en un premier cycle de transition, propre aux cursus de type long, menant à un ou plusieurs deuxièmes cycles professionnalisants sanctionnés par un grade académique de master. Dans ce cas, l'enseignement procède à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodigue ainsi une formation à la fois générale et approfondie.

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

Descripteurs génériques par cycle
(CCES)



Référentiels de compétences
(« Titre » -> Conseils)



Profils d'enseignement
(« Unité(s) d'enseignement » -> Institutions)

3. Vers un (nouveau) CCES en FWB...

- Quelques nouvelles définitions:
 - Acquis d'apprentissage;
 - Compétence;
 - Référentiel de compétences;
 - Profil d'enseignement;
 - Unité d'enseignement;
- Quelques définitions revues:
 - Valorisation des acquis;
 - Crédit;

4. Quelles suites?

- finalisation de l'avant-projet de décret;
- auto-certification au Cadre « Bologne » (fin 2012);
- Conférence ministérielle (26 et 27 avril à Bucarest);
- CFC: descripteurs des niveaux 6 à 8;
- AEQES: révision des indicateurs?
- Supplément du diplôme: insertion des AA?
- ...

4. Quelles suites?

- **Auto-certification** par rapport au Cadre « Bologne »?

« Méta » cadres



Cadres « nationaux » de certifications



Diplômes « nationaux »

→ Explicitation de l'articulation entre ces différents
« référencements »

4. Quelles suites?

– **Objectifs principaux:**

- Compatibilité du système « national » avec EEES
- Visibilité au niveau FWB, national, européen et international
- Communication auprès des parties prenantes

– **Procédures et critères formalisés au niveau de l'EEES:**

- Désignation des autorités compétentes
- Système d'assurance qualité
- Définition des programmes en termes d'acquis d'apprentissage
- Participation d'experts internationaux
- Publication en français et anglais
- Indication dans le supplément au diplôme

4. Quelles suites?

– **En FWB, auto-certification en trois temps:**

- Rapport d'information sur l'ES en FWB, en ce compris structure en trois cycles, cadre des certifications, spécificités, ECTS/DS, accès/progression, etc.
- Vérification par un comité incluant des experts internationaux et les représentants des parties prenantes
- Publication des résultats, du rapport d'auto-certification et du rapport d'information

– **MAIS auto-certification ≠ travail achevé**

- Mise en œuvre par les établissements
- Rôle de l'AEQES
- Impacts sur les autres dimensions de l'ES

Cadre des certifications de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie- Bruxelles : prochaines étapes décrétales

*Salvatore ANZALONE
Conseiller auprès du cabinet du Ministre
de l'Enseignement Supérieur*